

Association Loi 1901

Réunion :  
**06/01/2020 18h00-20h00**

Lieu :  
**Salle Dum'Art**

Auteur : Josette

### Présents le 2 mars 2020 :

Les membres du conseil : Denys et Marie-Noëlle Achard, Henri Cirera, Annick, Desmoulins, Simone Borel, Chantal Bazile,

Excusés : André Parra, Nadine Strauch.

Adhérents présents : Josette Para, Eliane Chavernoz.

### Ordre du jour du conseil :

- **Groupe achats solidaires ;**
- **Groupe « Un enfant un livre » ;**
- **Groupe communication ;**
- **Préparation de l'AG du 21 mars ;**

## Compte-rendu

### **1. Groupe : achats solidaires**

Le conseil doit se prononcer sur plusieurs propositions de groupements d'achats Ferme Bel Ane gérée par Mme Arnaud qui propose une réduction de 10% aux groupements d'achat sur le lombricompost.

Décisions : Annick propose de lui adresser un message pour connaître les tarifs et mettre à jour les fiches techniques avec l'aide de Simone.

Riz, report de la visite à Langosco en Italie ; En raison des risques et des incertitudes liées à la diffusion du Coronavirus, les commandes de riz sont reportées à une date ultérieure.

Huile de Zakros ; Ouverture prochaine des commandes sur le site de « cagettes ».

Autres produits : Le Moulin de Chardeyre à Mens au sud de l'Isère fabrique des farines de blé du Trièves et des pâtes sèches à base de blé dur, petit épeautre ou sarrazin,

→ Décisions : Annick suggère de se rendre sur place pour voir les différents produits (conditionnements et tarifs).

Graines de montagne : Henri fait part d'un message de Jacques signalant un possible échange graines avec la Biocoop mais également au Jardin historique de Vauban à Montdauphin qui conserve des produits anciens.

Huiles essentielles bio ; Un nouveau membre de R.E.S.P.E.C.T.S., M Krausl de Sisteron qui fait des tarifs intéressants, viendra présenter ses produits le 06/04/2020 à la maison Dum'Art.

Fabrication de lessive ; Un membre de R.E.S.P.E.C.T.S., Mme Giraud est susceptible d'animer un atelier sur la fabrication de lessive, la date n'étant pas arrêtée en séance.

### **2. Groupe : « Un enfant, un livre »**

Début Proposition d'une exposition de livres sur l'esplanade de la paix avec Kent.

Une conteuse payée par l'association pourrait intervenir pour attirer les enfants.

→ Décision : Il Après discussion sur l'opportunité de cette action, il est décidé de ne pas y donner suite.

### **3. Action municipale pour les jeunes :**

La Mairie de Gap a contacté le Président pour une participation de l'association à l'achat d'un carnet de 10 entrées au cinéma pour les jeunes bénévoles qui assurent l'accueil au Forum des Jobs d'été.

→ Décision : Avis favorable à l'achat de 10 places de cinéma, la salle de la maison Dum'Art étant prêtée gracieusement par la municipalité.

Henri se chargera de cette action.

#### **4. Groupe : communication**

Participation au salon bio au gymnase de la Bâtie-Neuve le dimanche 26/04/2020.

→ Décision : 5 membres de R.E.S.P.E.C.T.S. se proposent d'y participer : Henri, Simone, Annick, Eliane et Chantal.

#### **5. Préparation de l'AG du 21 mars**

Le Président a élaboré un Ordre du Jour et va adresser tout prochainement les convocations aux membres de R.E.S.P.E.C.T.S.

Jacques fait observer que les adhérents ne sont pas suffisamment présents et n'adressent pas de pouvoir ce qui enlève à l'assemblée générale son rôle principal d'expression des adhérents.

→ Décision : Jacques va proposer un texte incitatif à adresser à tous les membres une semaine avant la tenue de l'AG. Le tarif d'adhésion à 10€ sera proposé en AG.

#### **6. Assurance proposée par l'ADHELA**

Une assurance n'est pas obligatoire mais fortement recommandée selon l'activité de l'association. Par ailleurs elle est demandée par la Mairie pour le prêt de la salle d' Dum'Art et lors de sa participation aux salons et expositions.

Plusieurs contrats se sont succédés pour assurer une meilleure couverture des différentes activités de l'association ; livraisons des groupements d'achat, voyage en Sicile, réunions et déjeuners à la Nouvelle Librairie et diverses réunions publiques (potager naturel, marchés bios....).

ADELHA offre aux associations différents services dont des formations gratuites, des aides aux formalités administratives .... et propose également une assurance qui ne peut être prise qu'après paiement d'une adhésion de 200€.

Bien que le tarif proposé par APAC assurances soit assez attractif, les garanties semblent moins intéressantes (voir document de Jacques).

Le conseil d'animation suggère donc de conserver l'assurance actuelle plus onéreuse mais plus appropriée aux activités de R.E.S.P.E.C.T.S..

→ Décision : A prendre lors de l'AG du 21 mars 2020.

#### **6. Questions diverses :**

Relations avec les associations Courtcircuit et Courtjus ; Marie Noëlle précise que l'association cotise pour Courtcircuit et Champvalgo mais pas pour Courtjus.

→ Décision : xx

L'ordre du jour étant épuisé le conseil se retire à 20 heures.

Po/R.E.S.P.E.C.T.S.  
Josette Para

Annexe - Texte de Jacques et aménagé par Henri ; rappel des conditions de l'assurance RC et historique.

Jacques fait remarquer que l'assurance des associations n'est pas obligatoire, par contre elle peut être recommandée ou indispensable en fonction de l'activité.

Il faut donc d'abord examiner l'activité de R.E.S.P.E.C.T.S. pour trouver la meilleure proposition.

Il n'y a pas de convention sur mesure mais des contrats type et il faudra donc se contenter d'un contrat cadre même s'il est possible parfois de choisir des options

Les activités sont : RESEAU D'ECONOMIE SOLIDAIRE qui regroupe les groupements d'achat

C'est l'activité principale à l'origine de la création et qui présente sans doute le plus de risques.

Elle consiste à commander divers produits alimentaires ou autres choisis pour leur qualité et le respect de l'environnement, de les transporter et de les stocker chez un plusieurs membres de l'association afin de les répartir aux adhérents contre paiement du prix sans bénéfices.

Association régie par la Loi de 1901, sans but lucratif, déclarée le 15 septembre 2014 ; SIREN :808 165 024  
Siège : 92, route de Valserre, 05000 Gap - [www.respects.fr](http://www.respects.fr) - Contact : [contact@respects.fr](mailto:contact@respects.fr) - Tél. : +33 6.11.29.48.97

Les risques sont l'incendie, la détérioration, le vol ou encore sanitaire.

Il y a donc, besoin d'une assurance responsabilité civile couvrant, à partir de l'arrivée du camion, le risque d'accidents aux personnes ou aux biens lors du déchargement, la manutention et le transport jusqu'à la livraison aux adhérents.

PARTAGE ETHIQUE DES CONNAISSANCES qui est un domaine plus intellectuel avec des réunions qui permettent l'échange de savoirs pratiques ou théoriques impliquant parfois des intervenants non membres de R.E.S.P.E.C.T.S. ce qui nécessite une assurance appropriée.

On peut inclure dans ce domaine les voyages en SICILE ou chez d'autres fournisseurs.

Tout ce qui concerne l'activité « un enfant un livre » nécessite des manipulations et de transports. Nous avons prévu cette année de faire intervenir un conteur pour animer des séances de lecture avec des enfants.

#### QUE DOIT-ON TROUVER DANS LE CONTRAT

Une responsabilité civile incluant la couverture des manifestations, la protection juridique et l'assistance.

La protection des mandataires sociaux, les dommages corporels et une assurance dommages aux biens (matériel informatique) propriété de l'association ou des membres.

#### CONTENU DE L'ASSURANCE BANQUE POPULAIRE

Dommages corporels et matériels avec limitation du montant garanti dans certains domaines (intoxication), dommages aux biens confiés et défense recours.

#### CONTENU DE L'ASSURANCE SMACL

La responsabilité civile englobe les dommages provenant des produits livrés (intoxication).

L'option assistance aux personnes couvre les voyages (rapatriement, transport, frais médicaux).

Sur ces deux points sensibles et au regard de nos activités, cette assurance me paraît plus complète.

#### EXAMEN DE L'ASSURANCE APAC

Cette assurance nous est suggérée en remplacement de l'assurance actuelle.

Remarques préliminaires : c'est une assurance liée à une adhésion à l'ADELHA.

Au montant attractif de la prime (63 €) doit donc être ajoutée le montant de l'adhésion à l'ADELHA soit un total d'environ 200€ ce qui réduit considérablement l'économie attendue. De plus la convention multirisque précise « sont garanties les associations régulièrement affiliées à la Ligue de l'enseignement dont tout l'effectif est déclaré.

De plus elle précise que la fiche diagnostic doit « considérer l'ensemble des membres dirigeants, pratiquants et usagers même temporaires ».

Ce point nous conduirait à la déclaration régulière des adhérents et constituerait une charge lourde.

Cette cotisation réduite ne prend en considération que 3 cartes de la Ligue ce qui limite les effets à 3 membres sauf à payer des cartes supplémentaires.

De plus, les activités visées sont essentiellement postsecondaires ce qui n'est pas notre cas.

Enfin, je note que le devis de l'APAC ne fait référence qu'à « COLLECTE DE LIVRES & REDISTRIBUTIONS DANS DES ASSOCIATIONS & ORGANISATION DE MANIFESTATIONS TEMPORAIRES CULTURELLES ».

Or l'activité de R.E.S.P.E.C.T.S. est plus diversifiée et comporte des secteurs à risques.

Je m'apprêtais donc à comparer la proposition de l'APAC avec l'assurance actuelle que je pensais être la SMACL objet de ma première intervention.

Il s'avère que notre assurance est actuellement celle de GENERALI, personne n'ayant pu me fournir d'explication en comité, j'ai contacté Jacques, qui m'a expliqué qu'il avait négocié avec GENERALI un contrat englobant les secteurs à risques qui sont les réceptions d'agrumes et autres denrées périssables ou non (risques d'accidents de toutes natures y compris sanitaires).

Dans le contexte actuel, il est tout aussi important d'être couvert de tous risques liés à des déplacements en France ou à l'étranger dans des zones à risques sanitaires malgré toutes les précautions que nous pourrions prendre, nonobstant les risques d'accidents de toutes natures.

Il faut enfin savoir que le Président engage sa responsabilité civile et pénale et qu'à ce titre il doit être correctement assuré.

Un changement de compagnie d'assurance reste possible mais il faudra être diligent sur l'étendue de la couverture des risques spécifiques liés à notre activité variée et susceptible d'évoluer.